

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77144

Objet

EMPRUNT POUR TRAVAUX DE
VOIRIE AUPRES DU SIVOM.

(50 000 F)

DATE DE CONVOCATION

21 novembre 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 novembre 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 26

8 FEV. 1978

473

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le vingt cinq novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M onsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, LIS, BOUCHET,
LACHAUD, BOUTET, FABER, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN
POUGET, MAURELLET, BOISARD, BOULAN, BROTREAU, DUFEIL, PELLETIER,
Mme TACQUET, M. CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. GUICHAOUA par M. PAPEAU Dr VIAUD par M. BOISARD
Me TAP par M. LIS
Me DUFOUR par M. LACHAUD

Absents : MM. BERLAND

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 16 NOVEMBRE 1977, Monsieur le Président du
SIVOM nous a fait connaître qu'un prêt de 50 000 F pouvait
être consenti à notre commune pour travaux de voirie.

Ce prêt est au taux de 10,50 % sur une durée de 15 ans,
l'annuité s'élève à 6 762,40 F à compter de 1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 24.11.1977

DECIDE :

- d'accepter le prêt de 50 000 F proposé par le SIVOM aux condi-
tions ci-dessus.
- de rembourser au SIVOM pendant 15 ans à compter de 1978 le
montant de l'annuité correspondante.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Guy TETARD.

